

RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00738
Numéro SIREN : 428 775 191
Nom ou dénomination : 2J TEX

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt 4041

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

JURIDIL - DENEU Caroline
14 rue de la cavalerie
90000 Belfort

V/REF :
N/REF : 2005 B 738 / 2022-B-4041

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 25/07/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Concernant la société

2J TEX
Société par actions simplifiée
19 rue des Jardins
68320 Baltzenheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-4041 le 26/07/2022
R.C.S. COLMAR TJ 428 775 191 (2005 B 738)

Fait à COLMAR le 26/07/2022,
LE GREFFIER



2JTEX SAS

NEGOCE TEXTILE

19, RUE DES JARDINS

68320 BALTZENHEIM

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

S.O.D.E.C.C. BELFORT

6 Fg de Besancon

90000 - BELFORT

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
PAR LE DIRIGEANT**



Désignation de l'entreprise		SAS 2JTEX		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		19, RUE DES JARDINS 68320 BALTZENHEIM					
SIRET		4 2 8 7 7 5 1 9 1 0 0 0 2 9		4616Z			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le			
				31 12 2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1.324	AC	1.324	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4.867	AG	2.225	2.642
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1.496	AS	352	1.144
		Autres immobilisations corporelles	AT	49.273	AU	40.659	8.614
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	56.960	BK	44.560	12.400	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	379.313	BM	1.236	378.077
		En cours de production de biens	BN	101.628	BO	7.744	93.884
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	2.149.452	BS	171.425	1.978.027
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	10.476	BW		10.476	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1.044.212	BY	28.710	1.015.502
		Autres créances (3)	BZ	146.788	CA		146.788
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
Disponibilités		CF	615.682	CG		615.682	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	9.781	CI		9.781	
	TOTAL (III)	CJ	4.457.332	CK	209.115	4.248.217	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	2			2	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4.514.294	1A	253.675	4.260.619	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	58.545	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2JTEX		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.0.0.....0.0.0.)			DA	1 0 0 . 0 0 0	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	1 8 6 . 7 6 7	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 0 . 0 0 0	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG	2 . 0 5 9 . 4 0 5	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 3 2 . 7 9 1	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 . 6 8 8 . 9 6 3	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 3 4 . 4 5 0	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	4 . 8 4 9	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 . 1 5 4 . 1 9 3	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 3 5 . 9 0 1	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 . 0 7 4	
	Autres dettes			EA	3 8 . 9 3 4	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 . 5 7 0 . 4 0 1		
Écart de conversion passif *			ED	1 . 2 5 5		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	4 . 2 6 0 . 6 1 9		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 . 4 3 1 . 7 1 9	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 6 7		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2JTEX				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
		FA		FB		FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue	{	Biens *	FD	6.350.555	FE	502.451	FF	6.853.006
			Services *	FG	27.682	FH	2.758	FI	30.440
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6.378.237	FK	505.209	FL	6.883.446	
	Production stockée *					FM	(115.242)		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	8.206		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4.531		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	6.780.941	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4.768.873		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	(77.181)		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	1.251.977		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9.048		
	Salaires et traitements *					FY	195.779		
	Charges sociales (10)					FZ	70.782		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	4.273	
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	44.216	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	7.298		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	6.275.065		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	505.876		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	44		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	187		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	231		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	58.841		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	58.841		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(58.610)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	447.266		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2JTEX			Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC		
	Total des produits exceptionnels (7)				(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)				(VIII)	HH	1
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(1)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	1 1 4 . 4 7 4	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	6 . 7 8 1 . 1 7 2	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	6 . 4 4 8 . 3 8 1	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	3 3 2 . 7 9 1	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX		
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges				A1	1 . 6 2 0	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				Facultatives	A6	Obligatoires	A9
				dont cotisations facultatives Madelin	A7		
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**PREAMBULE** :

l'exercice social du 01/01/21 au 31/12/21 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	4.260.619	euros
le résultat net comptable	:	332.791	euros
le chiffre d'affaires	:	6.883.446	euros
l'effectif moyen est de	:	5	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- 6- 3 - Frais d'établissement
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Evaluation de la dépréciation des stocks
- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire	
- frais d'établissement	1,00 ans	
- concessions, brevets, licences, marques	1,00 à 3,00 ans	

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire	
- constructions et agencements	10,00 ans	
- matériel et outillage	3,00 à 5,00 ans	
- matériel de bureau et informatique	1,00 à 5,00 ans	

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût historique, majoré du coût de manutention et de stockage.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

../..

1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324					1.324
Autres immobilisations incorporelles II	2.016		2.851			4.867
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			1.496			1.496
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737					4.737
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43.054		8.231		6.748	44.537
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III	47.791		9.727		6.748	50.770
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	51.131		12.578		6.748	56.961

3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324			1.324
Autres immobilisations incorporelles II				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		352		352
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737			4.737
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	39.154	3.516	6.748	35.922
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	43.891	3.868	6.748	41.011
TOTAL GENERAL (I + II + III)	45.215	3.868	6.748	42.335

4 - Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	187		187	
SOUS-TOTAL	187		187	
Provisions pour dépréciation	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours	140.037	44.128	3.760	180.405
Sur comptes clients	31.448	88	2.826	28.710
Autres provisions pour dépréciation				
SOUS-TOTAL	171.485	44.216	6.586	209.115
TOTAL GENERAL	171.672	44.216	6.773	209.115
Dont dotations et reprises		44.216	6.586	
- d'exploitation			187	
- financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	58.545		58.545
Autres créances clients	985.667	985.667	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	752	752	
Etat : impôts sur les bénéfices	63.890	63.890	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	81.242	81.242	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers	851	851	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	53	53	
Charges constatées d'avance	9.781	9.781	
TOTAUX	1.200.781	1.142.236	58.545
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

5 - Etat des créances et des dettes (suite)

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	767	767		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	233.683	99.850	133.833	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1.154.193	1.154.193		
Personnel et comptes rattachés	15.127	15.127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32.183	32.183		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	85.996	85.996		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	2.595	2.595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.074	2.074		
Groupe et associés				
Autres dettes	38.934	38.934		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1.565.552	1.431.719	133.833	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66.317			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3.840		
Autres créances			
Capital souscrit appelé et versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	3.840		



6-1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (suite)

PASSIF	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Effets de commerce
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130.572	74.076	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	130.572	74.076	

6-3 - Frais d'établissement

	<u>valeur brute</u>	<u>valeur nette</u>	<u>taux amort.</u>
- Frais de constitution	1.324		100,00
Totaux	1.324		

6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 36.576
- Autres 1.656

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

- DISPONIBILITES :** 15

TOTAL : 38.247

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....
- Emprunts et dettes financières divers 767
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 213.391
- Dettes fiscales et sociales 21.994
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
- Autres dettes 38.931

TOTAL : 275.083

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	9.781	
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	9.781	

6-13 - Transfert de charges

Transport sur échantillons	1.571
Frais de recouvrement	49
TOTAL :	1.620

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	10.000	10,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	10.000	10,00000

6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	6.853.006
- Fabrications	30.440
- Prestations de services	
Total	6.883.446

Répartition par marchés géographiques :

- France	6.378.237
- Etranger	505.209
Total	6.883.446

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après impôts</u>
- Résultat courant	447.265	114.474	332.791
- Résultat comptable	447.265	114.474	332.791

8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	
Il s'agit d'une évaluation de l'engagement retraite à la clôture de l'exercice, calculée selon les hypothèses suivantes :	20.481
* Départ en retraite à l'âge de 67 ans	
* Droits proratisés temporis (Progression : 1.00%)	
* Taux actualisation retenu : 0.35%	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
- 10000 actions nanties.....	100.000
TOTAL (1)	120.481

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées. :

ENGAGEMENTS RECU :

- Caution des dirigeants (limités au montant restant dû)	
- Créances assorties de garanties	
- Autres sûretés reçues	
- Autorisation globale d'escompte LCR	100.000
- Montant garanti import CREDOC	286.902
- Prêt garanti par l'état 90%	233.683
TOTAL	620.585

ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

- Découvert bancaire non utilisé	160.000
--	---------

99-1 - Autres éléments significatifs

2495

ANNEXE

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2021



99-1 - Autres éléments significatifs (suite)

- Evaluation de la dépréciation des stocks

Dans le cadre d'une harmonisation des méthodes suite à l'acquisition de la SAS 2JTEX par la SAS COTOFLORE, la dépréciation est évaluée en tenant compte de la rotation. Selon la date d'entrée dans les stocks, la décote est fixée à :

- 25% si l'article est présent entre 12 et 24 mois
- 50% si l'article est présent entre 24 et 36 mois
- 75% si l'article est présent entre 36 et 48 mois
- 90% si l'article est présent depuis plus de 48 mois



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
 - Entité non concernée
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
Comptabilisation en charges.
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée

INCERTITUDES PESANT A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE RESULTANT DE LA CRISE

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Demande et obtention d'un prêt de 300.000 euros garanti par l'Etat auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- Eu égard à sa situation, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause

2J TEX
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 19 rue des Jardins (68320) BALTZENHEIM
RCS COLMAR 428 775 191

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Article L.232-22 du Code de Commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Décisions de l'Associée unique en date du 21 juin 2022

Résultat :

- **Bénéfice net comptable de 332 790,64 euros.**


Proposition d'affectation :

- **la somme de 240 000,00 euros à titre de dividende versé à l'Associée unique,**
- **le solde, soit la somme de 92 790,64 euros en compte « Autres réserves ».**

Décision de l'Associée unique relative aux comptes de l'exercice :

Décision prise selon la proposition d'affectation faite.

Le Dirigeant



Francis WASSMER
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Annabel CORDELLIER
Xavier COURTEAUX
Sébastien GUY
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Muriel MULLER
Mélodie SCHERER
Christophe SPRAUEL
Frédéric WAGNER
Christian CHARPILLOZ
Olivier DEL ROSSO

Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud GUTHERTZ
Daniel KAISER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Christophe NITSCHÉ
Renaud PFLIEGER
Julien SCHAEGIS
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

de la société
2J TEX
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €
19 rue des Jardins
68320 BALTZENHEIM

428 775 191 RCS Colmar

* * *

Décisions de l'associé unique du 21 juin 2022

FIBA SAS - SIEGE SOCIAL

7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
ADRESSE POSTALE : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Fax 03 88 18 83 81 - E MAIL : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090

Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 49 698501442 - Lieu de juridiction : Strasbourg
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Inscrite au Tableau Régional de l'Ordre - Membre de la Cie Régionale de Colmar
BECM : IBAN : FR76 1189 9001 0000 0375 2614 546 - BIC : CMCIFR2A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2J TEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 9 juin 2022

Le commissaire aux comptes

FIBA S.A.S.

DocuSigned by:

276650907CE3452...

Sébastien GUY

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2021



I N T I T U L E S

B R U T

DEPR./AMORT.

N E T

31/12/20

A C T I F I M M O B I L I S E

I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S

FRAIS D'ETABLISSEMENT
CONCESSIONS, BREV&DROITS SIMIL

1. 324
4. 867

1. 324
2. 225

2. 642

197

I M M O B I L I S A T I O N S C O R P O R E L L E S

INST. TECHN, MAT.&OUTIL.INDUST.
AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES

1. 496
49. 273

352
40. 659

1. 144
8. 614

3. 900

*** TOTAL

56. 960

44. 560

12. 400

4. 097

A C T I F C I R C U L A N T

S T O C K S

MATIERES PREMIERES, APPROVIS.
EN COURS DE PRODUCT. DE BIENS
PRODUITS INTERMED. ET FINIS

379. 313
101. 628
2. 149. 452

1. 236
7. 744
171. 425

378. 077
93. 884
1. 978. 027

297. 136
153. 807
2. 077. 474

A V A N C E S & A C O M P T E S

AVANCES&ACPTES VERSES SUR CDES

10. 476

10. 476

4. 434

C R E A N C E S

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES
AUTRES CREANCES

1. 044. 212
146. 788

28. 710

1. 015. 502
146. 788

802. 529
83. 216

D I V E R S

DISPONIBILITES

615. 682

615. 682

513. 875

C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T I O N

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

9. 781

9. 781

4. 874

*** TOTAL

4. 457. 332

209. 115

4. 248. 217

3. 937. 345

ECARTS DE CONVERSION ACTIF

2

2

187

*** TOTAL ACTIF

4. 514. 294

253. 675

4. 260. 619

3. 941. 629

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2021



I N T I T U L E S

31/12/21

31/12/20

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL
PRIMES EMISSION, FUSION, APPORT,
RESERVE LEGALE
AUTRES RESERVES

100. 000
 186. 767
 10. 000
 2. 059. 405

100. 000
 186. 767
 10. 000
 1. 796. 842

R E S U L T A T D E L' E X E R C I C E

332. 791 BE

502. 564 BE

*** T O T A L

2. 688. 963

2. 596. 173

P R O V . P O U R R I S Q U E S E T C H A R G E S

PROVISIONS POUR RISQUES

187

*** T O T A L

187

D E T T E S

EMPRUNTS AUPRES DES ETS CREDIT
CONC.BQ.CRTS/BQUES CREDITRICES
AVANCES,ACPTES RECUS/COMMANDES
DETTES FOURNISS.&CPTES RATTACH
DETTES FISCALES ET SOCIALES
DETTES / IMMOB.& CPTES RATTACH
AUTRES DETTES

233. 683
 767
 4. 849
 1. 154. 193
 135. 901
 2. 074
 38. 934

300. 000
 1. 046
 2. 908
 825. 955
 172. 933
 41. 480

*** T O T A L

1. 570. 401

1. 344. 322

C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T I O N

ECARTS DE CONVERSION PASSIF

1. 255

947

*** T O T A L P A S S I F

4. 260. 619

3. 941. 629

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2021



I N T I T U L E S

31/12/21

% C.A.

31/12/20

% C.A.

PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUCTION VENDUE - BIENS -

6.853.006 101,25 %

6.619.582 90,11 %

PRODUCTION VENDUE - SERVICES -

30.440 0,44 %

28.454 0,38 %

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

6.883.446 101,70 %

6.648.036 90,49 %

PRODUCTION STOCKEE

(115.242) 1,70 %

697.868 9,50 %

TRANSFERT CHARGES/AMORT.PROV.

8.206 0,12 %

4.859 0,06 %

AUTRES PRODUITS

4.531 0,06 %

7.731 0,10 %

****TOTAL PRODUITS EXPLOITATION**

6.780.941 100,18 %

7.358.494 100,17 %

CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS MAT.PREM.&AUTRES APPROV

4.768.873 70,45 %

5.293.445 72,05 %

VARIATION STOCK (MAT.PREM.APP)

(77.181) 1,14 %

6.590 0,08 %

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.

1.251.977 18,49 %

1.100.254 14,97 %

IMPOTS, TAXES & VERS. ASSIMILES

9.048 0,13 %

16.367 0,22 %

SALAIRES ET TRAITEMENTS

195.779 2,89 %

145.199 1,97 %

CHARGES SOCIALES

70.782 1,04 %

57.244 0,77 %

DOTATION AUX AMORT.SUR IMMOB.

4.273 0,06 %

8.628 0,11 %

DOTATION PROV./ACTIF CIRCUL.

44.216 0,65 %

24.261 0,33 %

AUTRES CHARGES

7.298 0,10 %

11.627 0,15 %

****TOTAL CHARGES EXPLOITATION**

6.275.065 92,71 %

6.663.615 90,71 %

***** RESULTAT D'EXPLOITATION**

505.876 7,47 %

694.879 9,45 %

PRODUITS FINANCIERS

AUTRES INTERETS&PROD.ASSIMILES

44

453

REPRISES/PROV.&TRANSF. CHARGES

187

*****TOTAL PRODUITS FINANCIERS**

231

453

CHARGES FINANCIERES

DOT. FINANCIERES AMORT.& PROV.

58.841 0,86 %

187

INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

16.552 0,22 %

*****TOTAL CHARGES FINANCIERES**

58.841 0,86 %

16.739 0,22 %

*****RESULTAT FINANCIER**

(58.610) 0,86 %

(16.286) 0,22 %

*****RESULTAT CRT AVANT IMPOTS**

447.266 6,60 %

678.593 9,23 %

2JTEX SAS

31 DECEMBRE 2021



I N T I T U L E S

31/12/21

% C.A.

31/12/20

% C.A.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

PROD.EXC. / OPERATIONS CAPITAL

12.000

0,16 %

***TOTAL PRODUITS EXCEPTION.

12.000

0,16 %

CHARGES EXCEPTIONNELLES

CHARGES EXC./OPER. DE GESTION

1

1

***TOTAL CHARGES EXCEPTIONN.

1

1

***RESULTAT EXCEPTIONNEL

(1)

11.999

0,16 %

IMPOTS SUR LES BENEFICES

114.474

1,69 %

188.028

2,55 %

***TOTAL DES P R O D U I T S

6.781.172

100,19 %

7.370.947

100,34 %

***TOTAL DES C H A R G E S

6.448.381

95,27 %

6.868.383

93,49 %

*** R E S U L T A T S :

332.791

BE

4,91 %

502.564

BE

6,84 %

B E N E F I C E

332.790,64

**PREAMBULE** :

l'exercice social du 01/01/21 au 31/12/21 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	4.260.619	euros
le résultat net comptable	:	332.791	euros
le chiffre d'affaires	:	6.883.446	euros
l'effectif moyen est de	:	5	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- 6- 3 - Frais d'établissement
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-13 - Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Evaluation de la dépréciation des stocks
- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire
- frais d'établissement	1,00 ans
- concessions, brevets, licences, marques	1,00 à 3,00 ans

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	10,00 ans
- matériel et outillage	3,00 à 5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	1,00 à 5,00 ans

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût historique, majoré du coût de manutention et de stockage.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

../..



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324					1.324
Autres immobilisations incorporelles II	2.016		2.851			4.867
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			1.496			1.496
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737					4.737
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43.054		8.231		6.748	44.537
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III	47.791		9.727		6.748	50.770
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	51.131		12.578		6.748	56.961

3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	1.324			1.324
Autres immobilisations incorporelles II				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		352		352
Installations générales, agencements et aménagements divers	4.737			4.737
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	39.154	3.516	6.748	35.922
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	43.891	3.868	6.748	41.011
TOTAL GENERAL (I + II + III)	45.215	3.868	6.748	42.335



4 - Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	187		187	
SOUS-TOTAL	187		187	
Provisions pour dépréciation	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours	140.037	44.128	3.760	180.405
Sur comptes clients	31.448	88	2.826	28.710
Autres provisions pour dépréciation				
SOUS-TOTAL	171.485	44.216	6.586	209.115
TOTAL GENERAL	171.672	44.216	6.773	209.115
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		44.216	6.586	
- financières			187	
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	58.545		58.545
Autres créances clients	985.667	985.667	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	752	752	
Etat : impôts sur les bénéfices	63.890	63.890	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	81.242	81.242	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers	851	851	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	53	53	
Charges constatées d'avance	9.781	9.781	
TOTAUX	1.200.781	1.142.236	58.545
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			



5 - Etat des créances et des dettes (suite)

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	767	767		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	233.683	99.850	133.833	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1.154.193	1.154.193		
Personnel et comptes rattachés	15.127	15.127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32.183	32.183		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	85.996	85.996		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	2.595	2.595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2.074	2.074		
Groupe et associés				
Autres dettes	38.934	38.934		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1.565.552	1.431.719	133.833	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66.317			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3.840		
Autres créances			
Capital souscrit appelé et versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	3.840		



6-1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (suite)

PASSIF	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Effets de commerce
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130.572	74.076	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	130.572	74.076	

6-3 - Frais d'établissement

	<u>valeur brute</u>	<u>valeur nette</u>	<u>taux amort.</u>
- Frais de constitution	1.324		100,00
Totaux	1.324		

6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 36.576
- Autres 1.656

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 15 38.247

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs	
- Emprunts obligataires convertibles	
- Autres emprunts obligataires	
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	
- Emprunts et dettes financières divers 767	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 213.391	
- Dettes fiscales et sociales 21.994	
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
- Autres dettes 38.931	
TOTAL :	275.083



6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	9.781	
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	9.781	

6-13 - Transfert de charges

Transport sur échantillons	1.571
Frais de recouvrement	49
TOTAL :	1.620

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	10.000	10,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	10.000	10,00000

6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	
- Fabrications	6.853.006
- Prestations de services	30.440
Total	6.883.446

Répartition par marchés géographiques :

- France	6.378.237
- Etranger	505.209
Total	6.883.446

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après impôts</u>
- Résultat courant	447.265	114.474	332.791
- Résultat comptable	447.265	114.474	332.791



8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	
Il s'agit d'une évaluation de l'engagement retraite à la clôture de l'exercice, calculée selon les hypothèses suivantes :	20.481
* Départ en retraite à l'âge de 67 ans	
* Droits proratisés temporis (Progression : 1.00%)	
* Taux actualisation retenu : 0.35%	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
- 10000 actions nanties.....	100.000
<u>TOTAL (1)</u>	120.481

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées. :

ENGAGEMENTS RECU :

- Caution des dirigeants (limités au montant restant dû)	
- Créances assorties de garanties	
- Autres sûretés reçues	
- Autorisation globale d'escompte LCR	100.000
- Montant garanti import CREDOC	286.902
- Prêt garanti par l'état 90%	233.683
<u>TOTAL</u>	620.585

ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

- Découvert bancaire non utilisé	160.000
--	---------

99-1 - Autres éléments significatifs

**99-1 - Autres éléments significatifs (suite)****- Evaluation de la dépréciation des stocks**

Dans le cadre d'une harmonisation des méthodes suite à l'acquisition de la SAS 2JTEX par la SAS COTOFLOR, la dépréciation est évaluée en tenant compte de la rotation. Selon la date d'entrée dans les stocks, la décote est fixée à :

- 25% si l'article est présent entre 12 et 24 mois
- 50% si l'article est présent entre 24 et 36 mois
- 75% si l'article est présent entre 36 et 48 mois
- 90% si l'article est présent depuis plus de 48 mois



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
 - Entité non concernée
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
Comptabilisation en charges.
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée

INCERTITUDES PESANT A LA DATE D'ARRETE DES COMPTES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE RESULTANT DE LA CRISE

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Demande et obtention d'un prêt de 300.000 euros garanti par l'Etat auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- Eu égard à sa situation, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause